




**Conseil d'Administration
séance du 23 octobre 2018**

Direction de la commande publique

**Liste des marchés à lancer en 2018 d'un montant égal ou
supérieur à 5 000 K € HT**

MARCHES DE SERVICES	
Objet	Commentaires
<p>Accord-cadre prestations gardiennage – sécurité incendie</p> 	<p>Convention constitutive de groupement de commande n° 2018-AMU-003 avec le CNRS DR Provence et Corse et l'INSERM DR PACA et Corse signée le 29 août 2018</p> <p>Établie en application de l'article 28 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015</p> <p>Procédure de passation : Procédure adaptée en application des dispositions de l'article 28 du décret (n°2016-360) du 25/03/16.</p> <p>Durée : 4 ans maximum à compter de la notification : Accord-cadre : début novembre 2018</p> <p>Forme : accord-cadre mono-attributaire comprenant 2 lots</p>

Estimation des besoins :

N° LOT	Pouvoir adjudicateur	Montant annuel prévisionnel € HT	Montant sur la durée de l'accord-cadre (4 ans)
Lot n° 1 : Département 13 Marseille* – La Ciotat – Aubagne – Arles	AMU	2 100 000	8 400 000
	CNRS	510 000	2 040 000
	INSERM	130 000	520 000
Total lot 1		2 740 000	10 960 000
Lot n° 2 : Département 13 : Aix en Provence – Salon – Lambesc - Rousset Département 05 : Gap Département 04 : Dignes les Bains - St Michel l'Observatoire - Département 84 : Rustrel	AMU principalement (sites d'Aix-Gap et Digne)	670 000	2 680 000
TOTAL GENERAL			13 640 000

* Le site de Luminy représentant 800 000 € annuels répartis sur les 3 établissements en fonction des bâtiments et surfaces

Prise en compte des objectifs de la politique d'achat d'AMU, du CNRS et de l'INSERM			
Axe	Objectif retenu	Leviers mis en œuvre	Observations
Performance économique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect de l'enveloppe prévue ▪ Viser un gain achat minimum 	<ul style="list-style-type: none"> - Programmation dans le dossier de consultation des échéances et de la typologie des marchés (forfaitaires) - Durée ferme des marchés subséquents : calée sur la durée de l'accord-cadre - Négociation possible dans le cadre de cette procédure 	<p>Viser un gain achat minimum : cet objectif doit être modéré compte tenu des 3 contraintes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le gain d'achat a déjà été réalisé sur l'accord cadre précédent tout au moins en ce qui concerne AMU (multiplicité de sites) qui a déjà opéré en en 2015 une rationalisation des marchés (massification). - Sur le site de Luminy, les 3 établissements étaient déjà également en groupement de commandes. - Reprise obligatoire des personnels de la part du titulaire entrant en application de la convention collective
Achat auprès des PME	Faciliter l'accès des PME à cette procédure	Allotissement : Lot n°2 susceptible d'intéresser les PME	Profession réglementée (arrêté préfectoral)
Achat avec disposition environnementale	Sans objet dans le cadre de ces prestations de services		
Achat avec clause sociale	minimum de 10% du volume total d'heures prévues pour l'exécution du MS au titre de l'insertion professionnelle	Formations Tutorat Evolution des tâches confiées	Evaluation régulière effectuée par la mission locale Emergence(S) Marseille et autres secteurs impactés selon les lots
Achat d'innovation	Sans objet dans le cadre de prestations de services courants		